



Bien évaluer son conseiller financier en sept questions



PLACEMENTS Par Karl Toussaint du Wast
Publié le 16/10/2017 à 17:35 - Mis à jour le 16/10/2017 à 17:36

Département spécialisé d'une banque ou d'une compagnie d'assurance, family officer, conseil en gestion de patrimoine libéral... dénicher un professionnel objectif, compétent et dument habilité à fournir des recommandations n'est pas aisé. Pour vous aider, Karl Toussaint du Wast, co-fondateur de Netinvestissement.fr, vous propose de lui faire passer un examen de passage au travers de 7 questions.

1- Que signifie CAC 40 et qu'est-ce que cela représente ?

Le fameux indice boursier CAC 40 (cotation assistée en continu) est fréquemment utilisé comme indicateur de référence du «poumon» de l'économie française. Il reflète la moyenne de fluctuation des cours de bourse des 40 sociétés ayant la plus grosse capitalisation boursière et qui sont les plus activement échangées sur Euronext Paris.

A LIRE AUSSI

Publié le 29/05/2017

Assurance vie : pour diversifier, pensez aux fonds sectoriels

Publié le 16/10/2017

Macron défend son style et son projet de transformation de la France

Publié le 15/10/2017

Taxe d'habitation, ISF, flat tax : les principales mesures du PLF 2018

Publié le 12/10/2017

Impôt sur la fortune immobilière (IFI) : le piège caché

Il ne s'agit donc pas forcément des 40 plus grosses sociétés françaises (erreur pourtant fréquemment commise).

Son petit frère s'appelle SBF 120 (SBF pour société des bourses françaises) qui élargit le champ aux 120 plus grosses capitalisations françaises les plus échangées.

Un professionnel qui évolue dans le secteur des placements et des marchés financiers doit savoir cela par cœur et sans commettre la moindre erreur d'explication.

2- Qu'est ce qu'un fonds High Yield et un fonds Investment grade et quelles sont leurs différences ?

Que ce type de fonds vous soient adaptés ou non, ils font partie du «jargon technique» que tout professionnel du conseil financier doit connaître et pouvoir facilement expliquer.

Si vous voulez, cela reviendrait un peu à demander à un chef cuisinier de réaliser une sauce béarnaise ou d'émincer un oignon... c'est la base. Aussi, si en posant cette question vous voyez naître dans ses yeux de l'étonnement voire de l'ignorance, je vous suggère d'envisager sérieusement la possibilité de changer d'interlocuteur.

Incrivez-vous à notre newsletter quotidienne

Qu'est-ce qu'un fonds «High Yield»? High Yield signifie «haut rendement». Il s'agit donc d'une catégorie de fonds (unités de compte dans l'assurance vie) qui investit dans des titres obligataires de sociétés offrant un fort rendement mais bien évidemment avec un risque sur le paiement des coupons et le remboursement du nominal plus important.

Qu'est ce qu'un fonds «Investment grade»? A l'inverse des fonds High Yield, les fonds investment grade donnent accès à des sociétés solides et bien notées par les agences de notation (S&P, Moody's, Fitch). Ces fonds seront donc par définition moins risqués mais avec un potentiel de rendement moins important. Apple, Google, Total sont des sociétés considérées comme Investment Grade.

3- Etes-vous directement concerné par la performance de mon placement ? Et comment êtes-vous rémunéré ?

Trouveriez-vous normal que la personne qui vous a conseillé un placement, également chargée de le gérer pour vous, soit intéressée à sa performance et ce quel que soit le rendement du placement ? Je vous laisse bien évidemment seul juge de ce qui vous sied mais il me semble important que vous puissiez savoir comment fonctionne le système.

Le conseiller clientèle bancaire ou d'une compagnie d'assurance n'est en aucun cas commissionné sur la performance des supports qu'il vous a recommandés. Les grands réseaux fixent en revanche des objectifs commerciaux à atteindre mais qui sont déterminés par une famille de produit et non pas par leur qualité intrinsèque. Par exemple, en novembre, c'est le «mois du PEL» donc les banquiers doivent appeler tous leurs clients et les convaincre d'ouvrir un PEL (quand bien même cela n'est pas adapté à leur situation). Si l'objectif est atteint, les conseillers percevront alors quelques dizaines d'euros de primes sous la forme généralement de chèques cadeaux...

Le conseiller en gestion de patrimoine libéral opte généralement pour une rémunération sur les frais de gestion des placements qu'ils recommandent. Ainsi, si votre placement performe bien, la rémunération du CGP augmentera. Si le rendement est mauvais voire négatif, le CGP verra également sa rémunération baisser. Si le CGP est par exemple rémunéré à hauteur de 0,40% des frais de gestion du contrat et que vous avez placé disons 100.000 euros chez lui, il percevra donc 0,40% de 100.000 euros chaque année en rémunération.

Si ces 100.000 euros ont bien performé et ont généré par exemple un rendement de 10%, l'année suivante, les 0,40% seront calculés sur une base de 110.000 euros.

A l'inverse, si le contrat a perdu 10%, il ne sera plus rémunéré que sur une base de 90.000 euros. Son intérêt est directement lié au votre. Plus rarement ils facturent exclusivement des honoraires de conseil qu'ils fixent librement. Parfois c'est un mélange des deux types de rémunération qui est proposé.

4- Quelle est votre vision des marchés financiers actuels sur l'année à venir ?

Il est évidemment difficile de répondre à cette question de façon intemporelle tant la macroéconomie et les événements politiques, économiques ou financiers quotidiens peuvent influencer les marchés. Mais le but de cette question est de pouvoir juger de l'analyse du professionnel en face de vous, d'évaluer sa capacité à comprendre, digérer et donc partager sa vision des marchés.

Dans quelle mesure les échanges tendus entre Trump et Kim Jun peuvent influencer les marchés ? Quelles seraient les conséquences d'une démission du président américain en cours de mandat ? Quelles seraient les conséquences d'une remontée rapide des taux directeurs américains sur le marché français et européen ? Quel est le nom du patron de la FED ? (ce qui revient à demander comment s'appelle la personne dont la moindre annonce peut bouleverser les marchés en un instant) ?

Ces questions qui pourraient peut-être vous sembler complexes devraient pourtant être étudiées par les professionnels du secteur car les comprendre et bien les appréhender est une façon de comprendre le monde dans lequel votre argent évolue et ainsi pouvoir mieux anticiper les événements.

5- Qui suit et pilote mes placements chez vous au quotidien ?

Si vous passez par un établissement bancaire ou un assureur, votre banquier ou votre assureur ne suit pas et ne pilote pas vos placements au quotidien. Il est rattaché à de grandes cellules centralisées, chargée de détenir vos fonds mais pas de les gérer. Si comme la grande majorité des épargnants français vous n'avez pas opté pour un mandat de gestion (payant) vos placements ne seront donc pas suivis, ou arbitrés sans votre intervention.

Si vous passez par un conseiller en gestion de patrimoine libéral, c'est lui qui suivra et gèrera directement vos placements. Il est généralement équipé de progiciels lui permettant de piloter les portefeuilles de ses clients. Ainsi grâce à ces outils ils peuvent directement proposer ou réaliser des arbitrages en fonction de la conjoncture ou de leurs convictions de marché.

6- Mon assurance-vie ouverte avant le 1er Janvier 2018 sera t'elle soumise à la Flat Tax à 30% ?

L'arrivée de la Flat Tax à 30% pour nos placements en France vise à tendre vers une harmonisation de notre fiscalité avec celle de nos voisins européens. Mais de très nombreux français se posent encore la question de savoir si cette taxe concernera (ou non) leurs placements actuels.

En posant cette question, vous pourrez rapidement vous rendre compte si votre interlocuteur se tient informé et est bien à jour en matière de droit et de fiscalité.

Si vous détenez en assurance vie plus de 150.000 euros de cotisations, nettes de retraits, les intérêts générés par de futurs versements à compter du 27 septembre 2017 seront concernés par le prélèvement forfaitaire unique dit flat tax de 30% (prélèvements sociaux inclus de 17,2% dès le 1er janvier 2018).

7- Quelles sont les principales solutions fiscales qui s'offrent à moi pour réduire mes impôts ?

FIP/FCPI, investissement au capital de PME, démembrement, donations, les solutions sont nombreuses pour agir sur l'ISF. Que vous soyez d'ailleurs assujéti ou pas à cet impôt, poser la question vous aidera à encore à évaluer le niveau de connaissance et de maîtrise des grands volets fiscaux qu'un professionnel du secteur doit connaître.

FIP/FCPI : les fonds d'investissement de proximité et les fonds commun de placements : dans l'innovation sont des véhicules financiers qui offrent à l'investisseur qui y souscrit une réduction d'impôts dite «one shot» (c'est-à-dire qui agit une seule fois sur l'impôt sur le revenu). Les capitaux des investisseurs seront investis dans des PME locales ou innovantes. En contre partie de l'avantage fiscal, l'investisseur est tenu de conserver ses parts pendant au moins 5 années.

Le démembrement : il est possible de démembrer un bien immobilier, des parts de SCPI et même la clause bénéficiaire d'un contrat d'assurance-vie. En France l'ISF étant du par l'usufruitier, si vous n'êtes détenteur que de la nue-propriété, vous n'êtes alors pas assujéti à l'ISF. Ainsi en démembrant un bien existant ou en achetant uniquement la nue-propriété de parts de SCPI ou d'un bien immobilier par exemple, la somme investie sort alors de l'assiette de calcul.

Il est également possible de transmettre votre part de son patrimoine à ses enfants. Ainsi, ce que vous avez transmis sort de votre patrimoine. Vous pouvez également donner uniquement l'usufruit d'un bien à vos enfants et garder la nue-propriété.

Cela étant dit, l'arrivée et la mise en application du nouvel IFI (impôt sur la fortune immobilière) va changer la donne puisque les biens immobiliers rentreront dans la nouvelle base de calcul. Les placements financiers donc seront exemptés d'ISF.

Conclusion

Cette liste de questions n'est pas évidemment pas limitative mais elle devrait vous aider à pouvoir évaluer correctement et rapidement un professionnel du conseil, qu'il soit banquier, assureur ou encore CGP. J'ai choisi un éventail de questions et de sujets large auquel tout professionnel généraliste doit être en mesure de répondre sans difficultés.

Si vous vous rendez compte en revanche que les réponses sont vagues, floues voire inexistantes, je vous recommande de considérer votre sélection et d'envisager de faire appel à quelqu'un d'auteur, dans votre intérêt.

VIDÉOS À LA UNE



Vrai ou faux : les contrats d'assurance vie doivent être déclarés à l'IFI

Vous êtes nombreux à nous interroger sur les réformes fiscales en cours. Nous avons recensé vos questions les plus...



Toutes les vidéos >

Nous recrutons un stagiaire web



Patrick Pouyanné,
Président-directeur général de Total

À la rencontre des actionnaires au salon Actionaria

DEVENIR ABONNÉ

Avec Le Revenu, choisissez votre formule et accédez aux avantages et aux services réservés aux abonnés. Ne ratez plus aucun conseil !



S'ABONNER

Trouvez le revenu en kiosque >

EDITIONS NUMÉRIQUES

FISCALITÉ 2018 - 37 placements au banc d'essai : Les meilleurs et ceux à éviter



FEUILLETER

LES ARTICLES LES PLUS LUS

«PLACEMENTS»

Cette semaine Ce mois-ci

Le 15/11/2017 à 15:12
Placements : PEA ou assurance vie ?

Le 05/10/2017 à 17:38
Les meilleurs placements pour 1.000, 10.000, 100.000 euros

Le 15/11/2017 à 18:13
Sapin 2, Pripis, flat tax... l'assurance vie luxembourgeoise a la cote

Le 09/11/2017 à 11:27
Assurance vie : les gagnants de la flat tax !

Le 15/11/2017 à 16:24
Affaire Aristophil : première vente aux enchères le 20 décembre à Drouot

LEXIQUE

ÉVÉNEMENTS & SALONS



28 Novembre 19 heures Bordeaux

Conférence-débat Le Conservateur

Conférence-débat animée par Robert Monteux, directeur du Revenu avec Gilles Ulrich, président du Directoire du...

Tous les événements >

BOUTIQUE LE REVENU

Avec le Kiosque et la Librairie, retrouvez l'Hebdo, le Magazine Placements, les guides et hors-séries du Revenu ainsi que des livres de référence sélectionnés par la Rédaction.



DÉCOUVRIR



Le Quotidien du Revenu L'information boursière chaque jour



Retrouvez notre Palmarès des Trophées 2017 des meilleurs Sicav et Fonds

LES DERNIÈRES INFOS

Le 16/11/2017 à 17:14
Les opposants aux réformes "libérales" de Macron maintiennent la pression

Le 16/11/2017 à 16:50
Wal-Mart donne de l'élan à l'ouverture de Wall Street

Le 16/11/2017 à 16:46
Immobilier de bureaux en Ile-de-France: les immeubles obsolètes font leur mue

Le 16/11/2017 à 16:41
Donald Trump pousse sa baisse des impôts au Congrès

Le 16/11/2017 à 16:37
Une carte interactive pour sensibiliser à la pollution de l'air en Europe

Toutes les brèves >

AGENDA DES SOCIÉTÉS

Le 17/11/2017 à 10h00
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
CUSTOM Solutions

Le 17/11/2017 à 10h30
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
COMPAGNIE DU MONT-Blanc

Le 17/11/2017 à 02h00
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DEXIA SA

Toutes les dates >

QUESTION À LA REDACTION

Le 15/11/2017 à 12:24
Bonjour, Faut-il souscrire à l'augmentation de capital de Methanor ? Merci pour votre...

Le 13/11/2017 à 09:39
Bonjour, nous recommandez dans le mensuel de novembre ce fond LU0102000758 qui serait admissible...

Toutes les questions >

Poser une question >